



LE BREVET DU GENERAL

Ce Brevet a été créé en 1994 à Londres pour remplacer le « Brevet du Général » des Eclaireurs et celui des Eclaireuses (salutistes), brevets qui existaient depuis longtemps. Ce nouveau Brevet prend en compte les nouveaux mouvements de jeunesse ayant vu le jour dans l'Armée du Salut internationale (par ex. Salvation Army Boys Adventure Club au Royaume-Uni, Légionnaires en Australie, Porteurs de Flambeau en France/Belgique, pour n'en mentionner que quelques-uns).

Les critères d'attribution de ce Brevet sont décidés par chaque territoire, et certains ont des règles plus strictes que d'autres. Ce qui reste commun, c'est que le jeune doit avoir entre 13 et 18 ans – mais si quelqu'un a commencé les épreuves du Brevet et ne peut pas, à cause de ses études, le finir avant ses 18 ans, on peut prolonger le processus jusqu'à la 19ème année révolue.

Le tronc commun doit également comporter des connaissances bibliques et salutistes, ainsi que d'autres activités en lien avec le travail parmi la jeunesse.

Bien que quelques territoires aient leur propre badge, en tissu ou en métal, le Quartier Général International envoie un badge en tissu à tous ceux qui obtiennent ce Brevet. Il peut être cousu sur l'uniforme ou sur le poncho.

Quand un territoire envoie une demande signée du Chef de Territoire, du Secrétaire en Chef ou du responsable de jeunesse, le QGI prépare le certificat. C'est la Présidente mondiale du Scoutisme Salutiste qui donne son accord et qui écrit une lettre de félicitations au jeune qui a obtenu le Brevet. Cette lettre accompagne le Certificat lui-même et mentionne clairement quel est le mouvement de Jeunesse auquel le jeune appartient (Eclaireurs, Eclaireuses, Porteurs de Flambeau, Légionnaires, etc.)

Le Brevet du Général est la plus haute distinction de jeunesse sur le plan salutiste international. Un Registre d'Honneur se trouve dans le bureau du(de la) Président(e) Mondial(e) du Scoutisme Salutiste, et tous ceux qui l'ont obtenu peuvent aller, lors d'un voyage à Londres, consulter ce registre. Beaucoup viennent, du monde entier, pour voir et photographier leur nom.



LIGNES DIRECTRICES POUR LE BREVET DU GENERAL

1. Avoir entre 16 ans (les brevets peuvent avoir été faits ou commencés auparavant) et 18 ans (avec dérogation possible jusqu'à 19 ans)
2. Etre membre actif depuis au minimum 3 ans
3. Etre recommandé par :
 - (a) Le responsable de la troupe
 - (b) L'officier du poste/le pasteur de l'église fréquentée (quand la demande est faite, il faut pouvoir prouver que le candidat fréquente régulièrement le culte)
 - (c) Le Responsable Territorial des Porteurs de Flambeau
4. Passer avec succès les épreuves exigées
5. Tous les éléments validés, les recommandations et les rapports sont envoyés et centralisés chez le RTPF
6. Une fois le dossier complet, le RTPF le fait suivre à la Présidente Mondiale du Scoutisme Salutiste via le Quartier Général Territorial.



Epreuves orales

Le DOT ou l'Officier Coordinateur de Région ou le Coordinateur Territorial de Jeunesse doit discuter avec le candidat :

- 1) Au sujet de la signification de la Promesse et de la Loi, et de la façon dont le candidat s'efforce d'honorer sa Promesse et d'obéir à la Loi
- 2) Au sujet de l'interprétation que le candidat donne de la vie de Jésus-Christ (en ses propres termes)
- 3) Au sujet de la façon dont le Mouvement Scout a contribué à son développement personnel

Un petit rapport écrit de l'entretien est envoyé au RTPF

Epreuves pratiques

- 1) Le candidat doit préparer et diriger un moment de culte de 15 minutes pour une rencontre hebdomadaire validé par le chef de troupe ou l'Officier de Poste.
- 2) Le candidat doit préparer un exposé présentant l'Armée du Salut et ses différents aspects sous forme papier ou informatique à envoyer au RTPF.

Service auprès des autres

Le candidat doit effectuer une Opération (OP) Ardent à Servir de son choix. Le responsable de la troupe ou l'Officier de Poste enverra au RTPF une petite note l'informant des services accomplis.

Brevets

Le Candidat doit avoir obtenu :

- Les trois flammes PFC (rouge, jaune, bleue) ou la flamme verte PFA.
- Le brevet « Ami de la Bible »
- Le Brevet « Aide secouriste »
- Le brevet « Pionnier »
- Le brevet « Ami de la nature »
- Un autre brevet au choix : _____